MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres N°095/MDN/DC/SG/PRMP/SP-PRMP/SA du 27 août 2026

Objet : Accord-cadre à contrats subséquents pour la prise en charge des frais d'enlèvement du port et à l'aéroport de Cotonou des matériels et équipements au titre de l'année 2027 (pour 1 an).

Source de financement : Budget de l'État

Gestion : 2026

Imputation budgétaire : -

Commencé le 05/10/2026

Achevé le 05/10/2026

OCTOBRE 2026

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres N°095/MDN/DC/SG/PRMP/SP-PRMP/SA du 27 août 2026 relatif à la conclusion d'un accord-cadre à contrats subséquents pour la prise en charge des frais d'enlèvement du port et à l'aéroport de Cotonou des matériels et équipements au titre de l'année 2027 (pour 1 an).

Mode de passation : Appel d'offres Ouvert National (accord-cadre)

Référence SIGMAP : S_MDN_125563.

L'an 2026 et le lundi 05 octobre à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion du bâtiment annexe du Ministère de la Défense Nationale, sis à Jéricho, immeuble Azonwakin, la Commission d'ouverture et d'Évaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°2026-2403/MDN/DC/SG/PRMP/SP-PRMP/SA du 24/09/2026 :

- Président : IM1 **MEHOBA** Léon, PRMP/MDN ;
- Rapporteur IM3 HOUNNOUVI Brillant, chef service à la PRMP/MDN.
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Direction du matériel des Armées	SCH FANNOU JEAN PAUL	Représentant le DMA	Avec voix délibérative
Direction de la planification de l'administration et des finances	SCH ZANNOU PAUL	Représentant le DPAF	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Accord-cadre à contrats subséquents pour la prise en charge des frais d'enlèvement du port et à l'aéroport de Cotonou des matériels et équipements au titre de l'année 2027 (pour 1 an).	
Procédures		
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National	
Justification	**Plan de passation des marchés publics du 07/08/2026**	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°299-08/CCMP-MDN/2026 du 14 août 2026.	
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en lice*]		
RAYB & FILS SARL		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	**Motifs**	
	NEANT	
Attributaire		
Nom	**SCT BENIN SARL**	
Montant d'attribution	**348.100.000 FCFA TTC** (le montant minimum annuel 295.885.000 FCFA TTC et le montant maximum annuel 400.315.000 FCFA TTC).	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Accord-cadre à contrats subséquents pour la prise en charge des frais d'enlèvement du port et à l'aéroport de Cotonou des matériels et équipements au titre de l'année 2027 (pour 1 an).	
Prix prévisionnel	**348.100.000 TTC (pour un an)**	
Délai d'exécution	– La durée d'exécution de l'accord-cadre est d'un (01) an, non renouvelable. – Le délai de livraison pour chaque contrat subséquent est de soixante (60) jours au plus tard à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.	Conformément au DAO
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non applicable	
Variante pris en compte (cas échéant)	Non applicable	
Autres	Non applicable	

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Évaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
LOT unique : Accord-cadre à contrats subséquents pour la prise en charge des frais d'enlèvement du port et à l'aéroport de Cotonou des matériels et équipements au titre de l'année 2027 (pour 1 an).	SCT BENIN SARL	**348.100.000 FCFA TTC** **En application de l'IC 39.3, point F des DPAO,** le montant minimum annuel est de 295.885.000 FCFA TTC et le montant maximum annuel est de 400.315.000 FCFA TTC).
	TOTAL	

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 04 minutes.

Fait à Cotonou le 05/10/2026.

Le Président

IM1 MEHOBA Léon

Le Rapporteur

IM3 HOUNNOUVI Brillant

Les membres

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Signature
Direction du matériel des Armées	SCH FANNOU JEAN PAUL	Représentant le DMA	
Direction de la planification de l'administration et des finances	SCH ZANNOU PAUL	Représentant le DPAF	